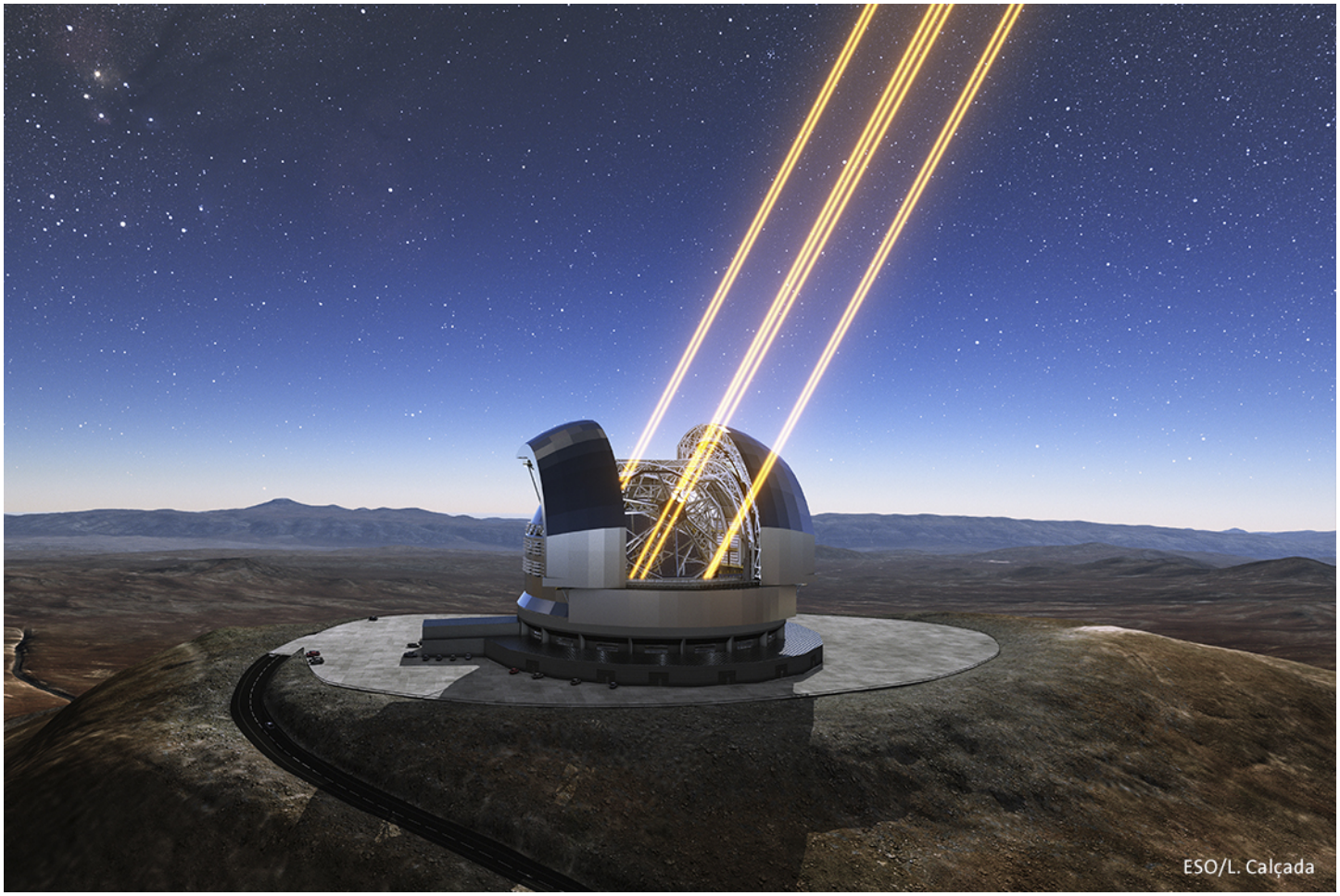

DURÉE DES ÉTUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Anglais

CONDITIONS D'IMMATRICULATION

www.unige.ch/conditions/MA

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en physique ou titre jugé équivalent.

Maîtrise universitaire / Master

LE MASTER EN ASTROPHYSIQUE

offre une formation approfondie en astrophysique avec une emphase spécifique sur l'exoplanétologie, la physique stellaire et extra-galactique, l'instrumentation sol et spatiale et les outils modernes d'analyse de données scientifiques. Il comprend un tronc commun et une spécialisation dans un de ces domaines. La formation et le travail de master ont lieu dans un institut de recherche de pointe (le Département d'astronomie de l'Université, anciennement Observatoire de Genève) et offrent un contact direct avec les groupes de recherche ainsi que dans le cadre de collaborations internationales utilisant les grandes infrastructures du domaine (ESO, ESA, NASA et autres).
Cette formation permet à l'étudiant-e d'acquérir à la fois de solides bases en astrophysique moderne et une expertise poussée propre à son domaine de spécialisation. Ce master ouvre la voie à des carrières dans des domaines comme la recherche, l'enseignement, l'industrie, la communication scientifique et permet d'acquérir des compétences très appréciées dans divers secteurs pratiquant le traitement et l'analyse de grands volumes de données scientifiques.

ORIENTATIONS AU CHOIX:

- Exoplanétologie
- Des étoiles à l'Univers
- Instrumentation et analyse de données

www.unige.ch/sciences/astro/en/education/master-in-astrophysics

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 8 semestres) | 120 crédits ECTS

Enseignements de spécialisation et à option, séminaires, travaux pratiques
60 crédits

Mémoire
60 crédits

PLANET S

Origine, évolution et caractérisation des planètes à l'intérieur et à l'extérieur du système solaire. Les récents progrès de la planétologie marquent le passage d'une ère de découverte des exoplanètes, amorcée par l'UNIGE en 1995, à celle de la caractérisation physique et chimique de ces nouveaux mondes. Dans ce contexte, les activités de PlanetS s'articulent autour de trois thèmes principaux: l'origine, l'évolution et la caractérisation des planètes et des systèmes planétaires dans leur ensemble. PlanetS permettra de jeter les bases d'un "Institut suisse des sciences planétaires" qui portera ces activités au-delà de la durée du pôle de recherche national.

nccr-planets.ch

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/calendrier

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Aucun examen de français n'est requis pour les non francophones.

MOBILITÉ

Il est possible d'effectuer un travail de recherche extra-muros sous la direction d'un-e enseignant-e de la Faculté ou de réaliser un stage dans un laboratoire de pointe extérieur à l'Université pour compléter un travail de master.

unige.ch/exchange

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master en astrophysique conduit à de nombreuses voies, tant en Suisse qu'à l'étranger:

- Recherche
- Data Science
- Organisations internationales (ESA, ESO)
- Industrie
- Enseignement
- Communication et animation scientifique, etc.

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

INSCRIPTION

Délai d'inscription pour les candidat-es titulaires d'un bachelor étranger: 28 février 2024
(30 avril 2024 pour les candidat-es titulaires d'un bachelor d'une université suisse à la rentrée prochaine ET qui, d'après leur nationalité, ne sont pas soumis à un visa selon les prescriptions de la Confédération, indépendamment de son domicile actuel, ou pour le/la candidat-e au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse, valable au-delà du 30 avril.)

www.unige.ch/immatriculations

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES
Sciences II
30 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4

SECRÉTARIAT AUX ÉTUDES
T. +41 (0)22 379 66 61/62/63
secretariat-etudiants-sciences@unige.ch

CONSEILLER ACADÉMIQUE
Xavier Chillier
T. +41 (0)22 379 67 15
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

DÉPARTEMENT D'ASTRONOMIE
Daniel Schaerer
T. +41(0)22 379 24 54
Daniel.Schaerer@unige.ch
astro-master@unige.ch

www.unige.ch/sciences

Tous les programmes sont susceptibles de modifications. Les règlements font foi.